

Date : 02/01/2014

Auteur : Pauline Chambost

## Care : Mécénats et fondations se transforment dans l'assurance



**Les mutuelles et assurances développent de plus en plus leur politique de mécénat. Dans les grands groupes, l'enveloppe de donations peut s'élever à 4M d'euros annuels. Dons directs, organisation d'événements, création de projets ou encore fondations, les canaux de solidarité varient selon les groupes.**

Prise en charge de la douleur pour CNP Assurances, amélioration des conditions de vie des accidentés de la route pour la Maaf, aide à la recherche médicale pour Scor, même s'il peut agir dans plusieurs domaines, chaque groupe a sa cause "phare".

Pour les moyens, là aussi les assureurs se différencient. Si certains financent les associations à travers la remise de prix comme le font Klésia, Maif, Harmonie Mutuelle dans le domaine de la

## Évaluation du site

Le site Internet du magazine professionnel News Assurances Pro diffuse des articles concernant l'actualité de l'assurance et de la mutuelle. Le site propose également un agenda événementiel, un réseau communautaire, un espace emploi, etc.

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\* : 10**

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

culture et de l'art, d'autres choisissent de donner en mobilisant le grand public, à l'image d'AG2R La Mondiale. Pour la seconde année consécutive, le groupe qui possède son équipe de cyclistes, a organisé l'opération "Roulons solidaires". Pour chaque kilomètre pédalé sur l'un de ses vélos fixes installés sur le Tour de France, l'assureur reversait un euro à l'Institut Pasteur. Pour **Generali**, c'est le soutien technique aux entrepreneurs sociaux qui compte. Partenaire principal du réseau social "entrepreneurs d'avenir", le groupe a créé en 2012 un espace de "coworking" d'associations de solidarité et acteurs du développement durable. Avec des baux flexibles, des loyers modérés et l'absence de dépôt de garantie, le groupe facilite l'accès aux locaux pour les associations parisiennes qui ont souvent des difficultés à trouver des bureaux dans la capitale.

Alors qu'il est connu pour les médecins ou les informaticiens, le mécénat de compétences fait son apparition chez les assureurs qui peuvent eux aussi prêter main forte aux associations. C'est par exemple le pari de Mondial Assistance qui met à contribution ses salariés d'Assistance emploi. Depuis 2009, en collaboration avec l'association Force femme, ils délivrent par téléphone des conseils gratuits en matière de recherche d'emploi à des femmes de plus de 45 ans. Plusieurs dizaines sont aidées chaque année.

Ne pas seulement être un bailleur de fonds

Les fondations se sont multipliées au cours des années 1990, dans l'assurance et ailleurs. Presque chaque groupe s'est doté de la sienne, parfois restant sous l'égide de la Fondation de France, comme c'est le cas pour MMA ou Aviva.

Si certaines fonctionnent encore uniquement à travers l'appel à projets, d'autres cherchent maintenant à initier les actions soutenues, à l'image de la fondation Macif. *"Nous en voulons pas seulement être bailleur de fonds. Depuis 2009, nous sommes pleinement partie prenante des projets. Nous réalisons nous mêmes des diagnostics et ensuite, avec notre réseau de partenaires et d'associations, nous réfléchissons ensemble à un projet social innovant à mettre en place"*, explique son président et cofondateur, Alain Philippe. C'est le cas de l'Accorderie. Après la découverte de ce concept québécois par Alain Philippe, c'est la fondation, avec l'aide de la Mairie de Paris, qui a mis sur pied la première Accorderie en France. Le concept est simple, les habitants d'un même quartier s'échangent des services sans aucune contrepartie financière. Couture, dépannage informatique, garde d'animaux, une heure de service rendu vaut une heure de service reçu.

La tendance actuelle est à la rationalisation de cette aide, c'est en tous cas l'objectif de la Macif, comme l'explique Alain Philippe : *"Aujourd'hui, la Fondation agit en parallèle de la politique de mécénat de la Macif, mais normalement, demain, ce ne sera plus le cas, les deux seront fusionnées. C'est en tous cas ce que j'espère"*. Des causes variées et des organisations plus ou moins abouties, le mécénat semble dans l'assurance comme ailleurs en pleine mutation.